

Licence Arts du spectacle

Mise en avant

La licence générale mention Arts du spectacle a pour objectif de fournir un ensemble d'acquis pour concevoir ou participer à un projet culturel lié aux arts du spectacle dans ses dimensions professionnelle, artistique, administrative, financière et sociale. La mention Arts du Spectacle est une licence générale en trois ans organisée sous forme de parcours, correspondant à six semestres d'enseignement. Elle est validée par l'obtention de 180 ECTS (European Credit Transfert System). Les enseignements, délivrés sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), sont semestrialisés et organisés en unités d'enseignements (UE) compensables et capitalisables auxquelles sont affectés des ECTS valant 3 crédits.

C'est une formation ouverte et pluridisciplinaire avec des enseignements fondamentaux de culture générale, des outils méthodologiques, des projets tutorés, des stages et des cours appliqués aux problématiques du monde professionnel et artistique de la scène et du cinéma. Cette Licence accorde un intérêt marqué pour la question des publics ainsi qu'à celle de la valorisation et de la diffusion de la culture et des arts du spectacle sur les territoires.

La spécificité de la formation proposée à l'UCA entend contextualiser l'organisation et la coordination d'un projet culturel dans un espace donné. Forte d'un ancrage local orienté vers les métiers de la culture, de la médiation et des publics, son organisation est dynamisée par l'adossment du programme de formation avec les structures et manifestations culturelles et artistiques de la métropole clermontoise. Cette mention est animée par des principes qui sont au cœur des Sciences Humaines et Sociales : l'ouverture culturelle et artistique, la créativité, la valorisation des patrimoines matériels et immatériels et les valeurs de citoyenneté.



**UFR LETTRES,
CULTURE ET SCIENCES
HUMAINES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

L'essentiel

Nature de la formation

Diplôme national

Public

Niveau(x) de recrutement

- Baccalauréat ou diplôme équivalent

Lieu(x) de la formation

- Clermont-Ferrand

Présentation

Enjeux

La licence générale Arts du Spectacle de l'UCA se positionne sur un territoire engagé dans une démarche de valorisation de la culture et des arts du spectacle. La formation bénéficie d'une bonne insertion dans le milieu artistique et culturel grâce à des partenariats

pédagogiques établis tant au côté du Service Culturel de l'Université (SUC) qu'avec des structures et grands événements culturels locaux et régionaux tels que le festival international du court métrage ainsi que d'autres manifestations culturelles d'envergure comme la programmation de La Comédie - Scène nationale, l'Orchestre national d'Auvergne et Clermont Auvergne Opéra, des salles de musiques actuelles amplifiées, des salles de cinéma Art et essai, des festivals d'arts numériques, de cinéma documentaire ou des espaces scéniques de création et de répétition.

Les deux premières années de N1 et N2 en Arts du spectacle repose sur une spécialisation progressive. Elle est organisée selon un programme commun vers deux options au choix au N3 :

Option Arts de la scène :

L'option Arts de la scène prépare les étudiants à différents champs : coordination et assistantat à la programmation artistique, direction, organisation de festivals (théâtre, danse, spectacle vivant en espace public) ; administration de structures et/ou d'associations culturelles (compagnie, lieux, scènes conventionnées) ; médiation culturelle auprès des publics et actions éducatives en rapport avec le spectacle vivant (musées, bibliothèques, tiers-lieux) ; valorisation de pratiques et de patrimoines culturels en liant avec les arts de scène ; missions culturelles et artistiques au sein de collectivités territoriales (locales et/ou régionales) ; assistantat à la production (théâtre, musique) ; diffusion et communication de spectacles.

Cette filière ne forme pas aux métiers de la création à proprement parler dans le spectacle vivant. Les connaissances et les compétences développées par les étudiants dans le secteur peuvent leur permettre de s'orienter, au terme de la Licence, vers des écoles dédiées (dramaturgie, mise en scène, scénographie). Elle peut constituer un complément pertinent à une formation en Conservatoire d'art dramatique pour évoluer vers le métier de comédien, de metteur en scène.

Option Cinéma :

L'option cinéma prépare les étudiants à différents champs : programmation et diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles ; gestion des archives publiques ou privées dans les médiathèques et cinémathèques ; coordination des actions audiovisuelles au sein des musées ; élaboration et diffusion de contenus pour l'éducation à l'image sur supports numériques ; organisation de festivals dans des domaines variés (documentaire, fiction, art vidéo, animation) ; programmation des chaînes thématiques ; édition et veille numérique ; documentation audiovisuelle ; métiers d'assistantat de réalisation audiovisuelle (prises de vues, montage en documentaire de création, animation, fiction, art vidéo), de production, de valorisation et de diffusion des œuvres cinématographiques d'auteur ; responsabilités en conception et organisation de projets culturels liés au cinéma ; actions en médiation culturelle autour du cinéma.

La Licence mention Arts du spectacle repose également sur un système d'ouvertures disciplinaires sous forme de majeures/mineures avec d'autres licences. Cette organisation complète le programme de formation tout en favorisant des passerelles de réorientation éventuelle à l'issue de la 1ère ou 2ème année (N1-N2) :

- la licence d'Histoire et l'Art et archéologie
- la licence de Philosophie
- la licence de Sociologie

Contacts

UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines

Université Clermont
Auvergne 29, boulevard
Gergovia TSA 20406
63001 Clermont-Ferrand
Cedex 1

Renseignements

Responsable(s) de formation

Caroline LARDY
Tél. +33473346632
Caroline.LARDY@uca.fr

Contacts administratifs

Secrétariat pédagogique :
Tél. +33473346682
metiersdelaculture.licence.
lcsh@uca.fr
ou
Tél. +33473346681
metiersdelaculture.licence.
lcsh@uca.fr

A partir de la 2ème année, la Licence mention Arts du spectacle ajoute les choix suivants pour préparer les étudiant.e.s jusqu'en N3 aux différentes matières du parcours MEEF, des concours du 1er et Second degré afférents ainsi que ceux qui relèvent de la fonction publique territoriale :

- parcours pluridisciplinaire à visée professionnelle « Lettres Sciences »
- parcours pluridisciplinaire à visée professionnelle « Lettres Administration »

Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Baccalauréat ou diplôme équivalent

Formation(s) requise(s)

Baccalauréat ou équivalent

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

Licence Arts du spectacle

Licence Arts du spectacle

● Niveau 1 Licence ARTS DU SPECTACLE

● Semestre 1 Licence ARTS DU SPECTACLE

● A CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES

- 10 Cinéma, histoire et société *3 crédits*
 - Cinéma, histoire et société
- 11 Cinéma, naissance d'un art *3 crédits*
 - Cinéma, naissance d'un art
- 12 Histoire de la musique 1 *3 crédits*
 - Histoire de la musique 1
- 13 Initiation à l'écoute *3 crédits*
 - Initiation à l'écoute
- 14 Théâtre antique et transpositions contemporaines *3 crédits*
 - Théâtre antique et transpositions contemporaines
- 15 Analyse d'œuvres 1 *3 crédits*
 - Analyse d'œuvres 1
- 16 Méthodologie appliquée aux arts du spectacle *6 crédits*
 - Méthodologie appliquée aux arts du spectacle

● B OUVERTURE DISCIPLINAIRE

- OUVERTURE DISCIPLINAIRE *6 crédits*
 - PHILOSOPHIE

- Sociologie S1
- Semestre 2 Licence ARTS DU SPECTACLE
 - A CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES
 - 20 Histoire du théâtre au 18ème siècle *3 crédits*
 - Histoire du théâtre au 18ème siècle
 - 21 Histoire de la musique 2 *3 crédits*
 - Histoire de la musique 2
 - 22 Théorie et pratique des arts *3 crédits*
 - Théorie et pratique des arts
 - 23 Initiation au langage filmique *3 crédits*
 - Initiation au langage filmique
 - 24 Analyse d'œuvres 2 *3 crédits*
 - Analyse d'œuvres 2
 - 25 Artistes et sociétés *3 crédits*
 - Artistes et sociétés
 - B OUVERTURE DISCIPLINAIRE
 - OUVERTURE DISCIPLINAIRE *6 crédits*
 - PHILOSOPHIE
 - Sociologie S2
 - Mineure RéoPass
 - C COMPETENCES TRANSVERSALES
 - 26 MTU / O2i *3 crédits*
 - MTU ADS
 - O2i
 - 27 Langue vivante S2 *3 crédits*
 - LANSAD S2 (1 EC au choix)
 - LANSAD (1 EC au choix) + FLE (obligatoire) S2
- **Niveau 2 Licence ARTS DU SPECTACLE**
 - Semestre 3 Licence ARTS DU SPECTACLE
 - A CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES
 - 30 Cinéma documentaire *3 crédits*
 - Cinéma documentaire
 - 31 Approche critique du cinéma *3 crédits*
 - Approche critique du cinéma
 - 32 Histoire du théâtre 19ème siècle *3 crédits*
 - Histoire du théâtre 19ème siècle
 - 33 Esthétique et analyse de spectacle *3 crédits*
 - Esthétique et analyse de spectacle
 - 34 Musiques populaires modernes *3 crédits*
 - Musiques populaires modernes
 - 35 Analyse d'œuvres 3 *3 crédits*
 - Analyse d'œuvres 3
 - B COMPETENCES TRANSVERSALES
 - 36 Langue vivante S3 *3 crédits*

- LANSAD S3 (1 EC au choix)
 - LANSAD (1 EC au choix) + FLE (obligatoire) S3
- C OUVERTURE DISCIPLINAIRE
 - Ouverture disciplinaire
 - Arts
 - Pluridisciplinaire Lettres-Administration S3
 - Pluridisciplinaire Lettres-Sciences S3
- Semestre 4 Licence ARTS DU SPECTACLE
 - A CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES
 - 40 Musiques de films *3 crédits*
 - Musiques de films
 - 41 Dramaturgie musicale *3 crédits*
 - Dramaturgie musicale
 - 42 Pratique artistique *3 crédits*
 - SUC
 - 43 Scènes du monde *3 crédits*
 - Scènes du monde
 - 44 Analyse d'oeuvres 4 *3 crédits*
 - Analyse d'oeuvres 4
 - B COMPETENCES TRANSVERSALES
 - 45 Préparation au stage et e-portfolio *3 crédits*
 - Prép. stage/eportfolio
 - 46 Langue vivante S4 *3 crédits*
 - LANSAD S4 (1 EC au choix)
 - LANSAD (1 EC au choix) + FLE (obligatoire) S4
 - 47 PPP *3 crédits*
 - C OUVERTURE DISCIPLINAIRE
 - Ouverture disciplinaire
 - ARTS
 - Pluridisciplinaire Lettres-Administration S4
 - Pluridisciplinaire Lettres-Sciences S4
- **Niveau 3 Licence ARTS DU SPECTACLE**
 - Semestre 5 Licence ARTS DU SPECTACLE
 - A CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES
 - 50 La fabrique des genres *3 crédits*
 - La fabrique des genres
 - 51 Musique et intermédialité *3 crédits*
 - Musique et intermédialité
 - 52 Environnement économique et administ. du secteur culturel *3 crédits*
 - Environnement économique et administ. du secteur culturel
 - 53 Anglais de spécialité *3 crédits*
 - Anglais de spécialité
 - OPTION CINEMA / ARTS DE LA SCENE
 - Cinéma

- Arts de la Scène
- B COMPETENCES TRANSVERSALES
 - 56 Stage - E-portfolio *3 crédits*
 - Stage - E-portfolio
- C OUVERTURE DISCIPLINAIRE
 - Ouverture disciplinaire
 - OPTION CINEMA / ARTS DE LA SCENE
 - Pluridisciplinaire Lettres-Administration S5
 - Pluridisciplinaire Lettres-Sciences S5
- Semestre 6 Licence ARTS DU SPECTACLE
 - A CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES
 - 60 Le cinéma et les autres arts *3 crédits*
 - Le cinéma et les autres arts
 - 61 Anglais de spécialité *3 crédits*
 - Anglais de spécialité
 - OPTION CINEMA / ARTS DE LA SCENE
 - Cinéma
 - Arts de la scène
 - B COMPETENCES TRANSVERSALES
 - 67 UE LIBRE *3 crédits*
 - C OUVERTURE DISCIPLINAIRE
 - Ouverture disciplinaire
 - OPTION CINEMA / ARTS DE LA SCENE
 - Pluridisciplinaire Lettres-Administration S6
 - Pluridisciplinaire Lettres-Sciences S6

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +3

Compétences visées

Activités visées / compétences attestées

Compétence 1 : **Mobiliser des objets culturels**

- En saisissant les repères fondamentaux et les pratiques en vigueur dans les domaines des arts du spectacle
- En considérant les évolutions et l'actualité des problématiques disciplinaires et interdisciplinaires
- En développant une réflexion autonome, cohérente et structurée
- En exploitant les ressources documentaires adéquates
- En sollicitant sa créativité

Compétence 2 : **Situer les enjeux culturels d'un territoire**

- En prenant en compte les acteurs et l'environnement économique, juridique, associatif et institutionnel
- En développant une sensibilité interculturelle et un respect pour la diversité des publics
- En maîtrisant des outils et des stratégies numériques

Compétence 3 : **Agir en professionnel**

- En travaillant en équipe et en réseau
- En faisant preuve d'une éthique professionnelle
- En respectant des principes de développement durable
- En démontrant polyvalence et adaptation
- En construisant un parcours individuel vers des métiers cibles
- En valorisant des expériences de terrain (voyage d'études, bénévolat, stage, engagement associatif)

Compétence 4 : **Transmettre un contenu culturel**

- En utilisant différents médiums : l'écrit, l'oral, l'image et le numérique
- En communiquant avec précision grammaticale, de manière claire et convaincante
- En exploitant diverses ressources documentaires pertinentes de manière appropriée
- En pratiquant une ou deux langues étrangères
- En s'adaptant à différents publics

Compétence 5 : **Concevoir un projet culturel**

- En s'inscrivant dans la politique de l'établissement ou de la structure organisatrice
- En formulant des propositions innovantes et pertinentes
- En tenant compte des aspects financiers
- En identifiant l'environnement concurrentiel
- En respectant les normes en vigueur
- En tenant compte des attentes et des spécificités des publics

Poursuites d'études

A l'issue du N2, les étudiants ont déjà la possibilité d'intégrer :

- la licence Professionnelle Guide Conférencier : médiateur des patrimoines proposée par le même département
- la licence Professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques proposée par le même département
- la licence professionnelle Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle à l'UFR PSSE
- la licence Techniques du son et de l'image, parcours Audiovisuel, Sound et Motion design proposée sur le site de Vichy

A l'issue du N3, les étudiants ont la possibilité d'intégrer des masters. Il existe un master en Direction de Projets ou établissements culturels (DPEC) avec trois parcours à l'UCA -UFR LCSH :

- Action culturelle et artistique
- Métiers du livre et stratégies numériques

- Accompagnement culturel et touristique des territoires

Il est également proposé aux étudiants d'autres masters à l'UCA en lien avec leur formation de 1er cycle :

- Master MEEF premier degré (INSPE)
- Master « Lettres et création littéraire » parcours « Littératures et Sociétés » (UFR LCSH)
- Master « Métiers du livre et de l'édition » parcours « Création éditoriale des littératures de jeunesse et générales » (E-CELJG)
- Master LLCER, parcours « Média et médiation culturelle » (UFR LCC)
- Master « Histoire, Civilisations, Patrimoine » parcours « Mondes contemporains » (UFR LCSH)
- Master « Civilisations, cultures, sociétés » (UFR STAPS)
- Master Sociologie (UFR LCSH)

PASSERELLES ET REORIENTATION

Les étudiants détenteurs d'un BTS ou d'une année d'Hypokhâgne de la spécialité pourront intégrer, sur dossier de demande d'équivalence, la licence Etudes Culturelles au niveau du N2 (S3) et les étudiants détenteurs d'un DUT ou d'une année de khâgne, pourront l'intégrer, sur demande d'équivalence, au niveau du N3 (S5).

A l'issue du N1 et N2 les étudiants peuvent poursuivre dans les licences associées et ayant ouverts leurs Unités d'enseignement de spécialité sous forme de majeures/mineures ainsi qu'aux licences professionnelles de l'établissement. Ils peuvent aussi choisir le parcours Pluridisciplinaire « Lettres-Sciences » pour une poursuite en MEEF 1 et « Lettres – Administration » pour la préparation des concours de l'administration ou une poursuite d'étude en master « Histoire, Civilisations, Patrimoine », parcours « Mondes contemporains ».

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

Les diplômés de la licence mention Arts du Spectacle peuvent prétendre à des emplois diversifiés au sein :

- des collectivités territoriales dans des services appartenant au secteur de la culture, au développement de l'événementiel, aux relations publiques dans le champ culturel, au suivi administratif ;
- du secteur associatif : associations culturelles, associations locales d'animation du patrimoine, de création et/ou de diffusion de spectacle ou de manifestation artistique,
- des entreprises du secteur privé : centres culturels, comités d'entreprises mais aussi cabinets de conseil, sociétés de production artistique, agences événementielles et culturelles, théâtres privés, compagnies artistiques...

Insertion professionnelle

- chargé/e de projet culturel
- chargé/e de valorisation de lieux culturels
- chargé/e de relations publiques
- chargé/e de relations avec les publics
- assistant/e chargé/e de production
- chargé/e de diffusion

- chargé/e de documentation audiovisuelle
- animateur/animatrice en éducation à l'image et médias
- concepteur/conceptrice de produit culturel
- coordinateur/coordinatrice de projet culturel et ou artistique
- médiateur/médiatrice culturel(le)
- animateur/animatrice culturel(le)
- assistant/assistante de programmation artistique et culturelle

Néanmoins, une poursuite d'étude en licence professionnelle ou en master est vivement recommandée , la licence restant une formation générale.